PORT MONTRÉAL

LES GRANDS RENDEZ-VOUS
POUR UNE RELANCE VERTE ET PROSPÈRE

Exploration de la production d'énergie renouvelable

Écotech
Québec

LES **GRANDS RENDEZ-VOUS**
POUR UNE RELANCE VERTE ET PROSPÈRE

17 novembre
2020

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL

LES DÉFIS

#2 : Énergies renouvelables

Présentateur

Claude Deschambault, ing.

Directeur de l'environnement à l'APM et président du comité de développement durable

- B. Sc. A. Génie géologique, Université Laval (1984)
- Études de 2e cycle en géophysique appliquée, École Polytechnique de Montréal (1987)
- Avant de se joindre à l'APM en 2013, Claude a travaillé 26 ans en consultation dans le domaine de la décontamination des sols et de l'eau souterraine, dont près de 10 ans à l'étranger (en Europe et en Afrique)

Sommaire

Le Port de Montréal en bref

L'Administration portuaire de Montréal (APM)

Les défis de l'APM

1) Efficacité énergétique
2) **Énergies renouvelables**
3) Gestion des sols
4) Biodiversité

MISSION

Nous sommes un port océanique nord-américain au cœur du continent, plaque tournante de commerce mondial contribuant à la prospérité de nos clients et partenaires, ainsi qu'au développement économique du Grand Montréal, du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada dans le respect de notre environnement

Le Port de Montréal en bref

Emplacement géographique stratégique

110 millions de consommateurs rejoints en seulement 48 heures

Activités

Accueille tous les types de navire

Navires **déchargés et chargés à 100 %**

Plus de **2 000 navires** par an

Jusqu'à **80 convois ferroviaires** par semaine

Jusqu'à **2 500 camions** par jour

Transport par trains/camions équilibré
(44 % / 56 %)

Économie

1er port d'importance au Québec

2e port à conteneurs au Canada

100 milliards $ par année en valeur de marchandises

2,6 milliards $ par année en retombées économiques générées par les marchandises

30 millions $ par année en retombées économiques générées par les croisières

19 000 emplois directs et indirects

Valeurs

Engagement

Innovation

Responsabilité

Collaboration

L’Administration portuaire de Montréal

- L’Administration portuaire de Montréal (APM) est une agence fédérale autonome créée en vertu de la *Loi maritime du Canada*.
- L’APM compte sept membres à son conseil d’administration.
- L’APM construit et entretient les installations qu’elle loue à des entreprises privées d’arrimage.
- Ce sont ces entreprises et les transporteurs maritimes, représentés par l’Association des employeurs maritimes, qui emploient les débardeurs chargés de transborder les marchandises dans le Port de Montréal.

Port durable

1993
Intégration de clauses environnementales dans les baux

2001
Mise en place d'une politique environnementale

2003
Mise en place d'un système de gestion environnementale inspiré de la norme ISO14001

2007
Membre fondateur de l'Alliance verte

ALLIANCE VERTE

2010
Mise en place d'une politique de développement durable

2013
Publication du 1er rapport annuel de développement durable

2014
Création du comité développement durable et sûreté au sein du CA

- ✔ **Nous sommes favorables à des solutions présentement au stade de recherche et développement.**
- ✔ **Nous souhaitons que les solutions proposées s'intègrent aux paramètres normaux de fonctionnement de nos opérations.**
- ✔ **Nous souhaitons des solutions mises en place dans un horizon de 3-5 ans.**

Les défis de l’APM

Défi #2 : **Énergies renouvelables**

Objectif : **Explorer le potentiel de production énergétique**

Contexte

- L'APM est gestionnaire de terres présentement vacantes (près de 250 hectares) et souhaiterait explorer le potentiel de production énergétique (solaire ou éolienne), tout en alliant si possible un projet de conservation/amélioration de la biodiversité.
- L'APM cherche donc à en savoir davantage sur des solutions adaptées au contexte québécois en matière de production d'énergie solaire, éolienne et de micro-réseau.

Merci !

PORT MONTRÉAL

Administration portuaire de Montréal
2100, avenue Pierre-Dupuy, aile 1
Montréal (QC), H3C 3R5

Période de questions

MERCI !

Pour toutes questions supplémentaires: **grv@ecotechquebec.com**

17 novembre

Matinée du 17 novembre

Présentation des 24 défis par les organisations

18 novembre

Matinée du 18 novembre

Venez rencontrer des financiers

1er décembre

1er décembre

Date limite pour proposer une avenue de solution au(x) défi(s).
Formulaire accessible sur www.GrandsRendezVous.com

décembre

Au cours de décembre

Envoi des avenues de solutions aux organisations
par Écotech Québec